



COMMUNE DE FAMARS

N° 24/ 36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, légalement convoqué le 21 octobre 2024, s'est assemblé à la salle du Conseil Municipal de Famars, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Présents : DUPIRE Véronique, BRUNET Joël, MAILLARD Hervé, WUILMOT Annie, QUIEVREUX Philippe, PAMART Jean-Baptiste, PREVOT Michèle, DEDISE Christian, VAN GULCK Marie-Christine, PEPIN Philippe, CHAVALLE Leïla, DE SAINT VAAST Pascal, LORETTE Valérie, BOUSSEMART David, DELPORTE Laëtitia, DUPIRE-JOLY Anne-Sophie, CAILLIERET Jean

Absents : MOREL Jacques, TALBERT Patricia, OBJOIE Anne-Gaëlle, FROMONT Aurélie, DELCOURT Sylvain

Membres en exercice : 22

Présents : 17

Procuration : 0

Absents : 5

Votants : 17

OBJET : TRANSFERTS DE CREDITS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des transferts de crédits afin de permettre le financement de travaux et l'acquisition de matériels et de rembourser l'avance de subvention FSIC perçue en 2023 de Valenciennes Métropole sur le projet de rénovation énergétique du stade de football.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux transferts de crédits suivants :

INVESTISSEMENT DEPENSES

Compte - opération	LIBELLE	Crédits
2188 -109	Achat d'outillage et matériels divers	- 12 580,00 €
13251 - 139	Terrain de football	+ 8 450,00 €
2135-141	Bibliothèque	+ 4 130,00 €
2131 -110	Trx sur divers bâtiments communaux	+ 5 560,00 €
2131-101	Salle des fêtes	- 5 560,00 €
2158 -146	Vidéo surveillance	+ 6 650,00 €
203 -145	Groupe scolaire	- 6 650,00 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les propositions de Madame le Maire. Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,



Le Maire,
Véronique DUPIRE